

Janvier 2016



Réhabilitation de la Mairie : Les travaux achevés - P 20



Un ALSH dynamique - P 19



Urbanisme : La révision du PLU - P 22

*Monsieur le maire
et l'équipe municipale,*

*invitent l'ensemble des habitants de
Saint-Didier à la cérémonie des vœux du
maire qui aura lieu :*

**17 janvier 2016
à 11h30**

Salle polyvalente

INFORMATIONS COMMUNALES 4

CONSEIL MUNICIPAL 8

BUDGET 10

BIBLIOTHEQUE 12

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES 14

AFFAIRES SCOLAIRES 16

URBANISME 22

TRAVAUX 24

EDUCATION 26

VIE ASSOCIATIVE 31

• Directeur de la publication : M. Joseph Jouault.

• Conception - Mise en page :
Anne Gavard, secrétaire générale.

• Rédaction : Commission communication

• Impression : Multi Services Impressions, la
Ménillère, 35220 Saint-Didier.

Crédit photographique : membres des as-
sociations ou de la commission communi-
cation.

L'EDITO du Maire

Les évènements du 13 novembre dernier où des terroristes ont délibérément tué 130 personnes, ne peuvent pas nous laisser insensibles, nous devons dans l'épreuve apporter tout notre soutien à toutes les familles endeuillées par cette folie meurtrière. Ces attentats ont suscité une grande inquiétude voir une peur chez un grand nombre de nos concitoyens.

Malgré cela efforçons nous de rester nous-même, et continuons à vivre normalement. Nous ne devons pas céder à la haine, ni à la peur.

Liberté, Egalité, Fraternité doivent rester les maîtres mots de notre pays, La France .

Le vivre ensemble est au cœur de nos préoccupations.

L'année 2015 aura vu plusieurs chantiers menés de front sur le territoire déodastien.

Ainsi, notre commune est désormais dotée d'un pôle santé - habitat adapté, fonctionnel, inauguré en mars dernier.

La réhabilitation de notre Mairie vient de s'achever en décembre dernier.

Cette rénovation répond à la loi de février 2005 relative à l'accessibilité des locaux publics et désormais chaque administré peut-être accueilli dans les meilleures conditions.

La mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires rencontrent un succès certain grâce à l'implication des agents municipaux, des animateurs et des intervenants extérieurs du centre de loisirs de Saint-Didier.

Par ailleurs, nous avons voulu conserver, et à bien des égards nous avons su préserver, un « esprit village » et je souligne particulièrement le dynamisme de nos commerces qui maintiennent un cadre de vie et du lien social dans notre commune.

Après les divers espaces ludiques créés à l'intention des plus jeunes, après la mise aux normes de notre terrain de foot, un nouveau terrain de jeu multisports sera en service à Saint-Didier dès le deuxième trimestre 2016. Les terrains multisports sont des espaces qui sont très vite adoptés par les jeunes, ils permettent aux enfants, aux adolescents et aux adultes de se côtoyer et deviennent naturellement des lieux de rencontres et d'échanges entre jeunes et entre générations.

Continuer à vivre normalement c'est aussi rester réaliste et assumer les difficultés que nous rencontrons au quotidien.

Les communes de France sont aujourd'hui appelées à combler le déficit national public. La baisse des dotations de l'État pour l'ensemble des communes de France est historique, par l'ampleur et par la durée des mesures programmées :

- 1,5 milliards d'euros en 2014,

- 3,67 milliards d'euros en 2015.

Ces baisses successives des concours de l'État ne sont que de petites « secousses » au regard de ce qui attend les collectivités territoriales pour les deux prochaines années et le pire est devant nous, puisqu'à terme, la baisse totale annoncée s'élèvera à 28 milliards d'euros.

Dans le même temps, et fait sans précédent également, les communes doivent subir et faire face à des mesures décidées unilatéralement par le gouvernement telles que la réforme des rythmes scolaires, la mise en œuvre de l'accessibilité pour les personnes handicapées ou bien l'application de l'e.administration (dématérialisation de l'administration...) Toutes ces mesures ont un coût qui est loin d'être négligeable et qui impacte déjà notre budget communal.

Si le climat nous oblige à une certaine vigilance de nos dépenses, nous ne devons pas pour autant sombrer dans l'immobilisme. Nous nous devons de continuer à investir pour garantir et assurer le bien vivre de nos habitants pour les années à venir. Aussi je compte sur l'investissement de toutes les forces vives de la Commune qui permettent à Saint-Didier de disposer d'une réelle identité sur le territoire mais qui ne saurait être sans votre participation et votre attachement à la Commune.

Grand merci à toutes les personnes qui se mobilisent pour dynamiser notre commune (associations, enseignants, entreprises et commerçants), et particulièrement aux adjoints et conseillers municipaux et collaborateurs, pour leur dévouement au service de nos concitoyens.

Joseph Jouault, Maire

Bonne
Année
2016



INFORMATIONS communales

Horaires d'ouverture de la mairie

Les mardi, mercredi, jeudi : de 14 h à 17 h 30
Le vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Le samedi : de 9 h à 12 h

Contact

Téléphone : 02 99 00 33 08

Mèl : accueil@saintdidier35.fr

Site Internet : <http://www.saintdidier35.fr>



Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi : réservé aux enfants des écoles et de l'espace-jeux

Mercredi : de 10 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h 30

Jeudi : de 10 h 30 à 11 h 30

Vendredi : de 16 h à 18 h

Dimanche : de 10 h 30 à 12 h

Tél. : 02 99 00 71 96 – Mèl : bibliotheque@saintdidier35.fr

Site Internet : <http://bibliotheque.saintdidier35.fr>

Zoom sur les adjoints au Maire

Bertrand SORRE
4ème adjoint
Voirie - Réseaux -
Espace rural
Sécurité routière



Justine POULAIN, 5ème
adjoint
Affaires scolaires
Culture et Bibliothèque
Communication

Pascal LEGROS,
1er Adjoint
Service technique
Espaces verts
Aménagement cime-
tière
Assainissement - eau
Environnement



Sandrine Kergoat,
2ème adjointe
Enfance jeunesse et
intergénération
Restaurant scolaire



André Plessis,
3ème Adjoint
Urbanisme
Loisirs et Sport

TRANSPORT

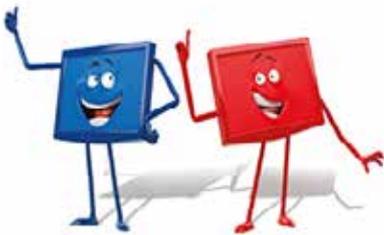
Une nouvelle ligne de transport en commun

Depuis le 31 Août, une nouvelle ligne permet aux habitants de la commune d'effectuer une liaison quotidienne Domagné / Saint Didier / Chateaubourg, matin et soir.

Ce service de transport gratuit répond à une demande d'usagers de la gare. Les horaires ont donc été calés sur les départs et arrivées des trains. Nous vous invitons à utiliser gratuitement cette navette qui circulera du lundi au vendredi. En fonction de la fréquentation, les horaires ou le nombre de passage pourront être ajustés.



TOUS A LA TNT HD



La TNT HD arrive le **5 avril 2016**.

Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57.

Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes : équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

- Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : renseignez-vous auprès de votre opérateur.

- Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre : votre équipement TV est déjà compatible HD.

www.recevoirlaTNT.fr

09 70 81 88 18

RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement citoyen (ou recensement militaire) est une démarche obligatoire, qui s'adresse à tous les jeunes français, filles et garçons, qui viennent de fêter leur 16ème anniversaire.

C'est une première étape avant la convocation à la journée défense citoyenneté (JDC), également obligatoire. Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser entre la date d'acquisition ou de notification de la nationalité française et la fin du premier mois qui suit.

La démarche se fait à la mairie du lieu de domicile des parents ou par internet sur le site :

www.servicepublic.fr



PANNEAU LUMINEUX

Afin de diffuser et d'informer au mieux les Déodatien, un panneau lumineux sera à votre disposition place de la mairie.

Pour y faire paraître vos informations, il est impératif de compléter le formulaire de demande et de nous le faire parvenir au moins 15 jours avant votre manifestation. Aucune information ne sera prise par téléphone.

Après l'avoir complété, il vous suffit simplement de le déposer à l'accueil de la Mairie. Votre information sera diffusée dans les meilleurs délais.

Ce service est gratuit mais il ne concerne que les informations qui se déroulent au sein de la commune.





AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

Un nouveau partenaire l'ADS de Vitré Communauté

La commune de Saint-Didier a conventionné avec Vitré Communauté concernant les autorisations du droit des sols. Depuis le 1er juillet 2015, ce n'est plus la DDTM (service de l'État) mais bien le service commun d'instruction des ADS de Vitré Communauté qui a pour mission de contrôler les dossiers d'urbanisme réceptionnés en mairie.

Ce service commun est créé avec la ville de Vitré. Il sera assuré par le financement des communes utilisatrices par un paiement à l'acte. Soit 200 € pour un permis de construire, 140 € pour une déclaration préalable et 240 € pour le dépôt d'un permis d'aménager.

Une nouvelle charge pour les communes puisque le service DDTM était gratuit. Aucune compensation financière de l'État n'est à l'ordre du jour.

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Comment la faire ?

Vous pouvez **mandater un professionnel agréé qui fera la démarche pour vous (par ex : un garagiste).**

Vous pouvez généralement faire la démarche à la préfecture d'Ille et Vilaine vous-même ou en donnant procuration à un proche.

Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site www.service-public.fr ou le cas échéant retirer une exemplaire en mairie.



La mairie n'est plus habilitée à s'occuper de l'immatriculation des véhicules. L'envoi du dossier à la préfecture se fait directement par le particulier.

Telepoints.info est un service gratuit qui vous permet de gérer et consulter le solde de points de votre permis de conduire.

www.telepoints.info

Comment récupérer des points ?

Vous pouvez récupérer jusqu'à 4 points, sans pouvoir dépasser le plafond de 12 points, avant le délai de récupération automatique.

Vous devez, dans ce cas, accepter de suivre un stage de 2 jours de sensibilisation à la sécurité routière.

Le permis de conduire ne doit pas avoir perdu sa validité. Il n'est donc pas possible de suivre un stage si l'on a reçu une lettre recommandée du ministère de l'intérieur informant de l'invalidation du permis de conduire pour solde de points nul.

À la suite du stage, vous êtes informé des reconstitutions de points obtenues par ce moyen par lettre simple. L'envoi de cette lettre peut prendre plusieurs semaines, mais l'ajout des points est effectif dès le lendemain du stage.

Vous ne pouvez suivre qu'un seul stage de sensibilisation à la sécurité routière par an (de date à date depuis le dernier stage que vous avez effectué).



ET mon.servicepublic.fr DANS TOUT CA ?

Grâce à service-public.fr, les usagers peuvent depuis 2008 (dans un espace accessible après authentification) gérer de façon individualisée leur relation avec les administrations grâce à des fonctionnalités d'importance : compte unique d'accès direct aux espaces personnels des organismes partenaires, accès direct aux démarches et aux formulaires CERFA en bénéficiant du pré-remplissage automatique des données, suivi des démarches engagées, espace confidentiel de stockage.

La commune de Saint-Didier a décidé de rejoindre les 1 270 communes de Bretagne en proposant à ses administrés la possibilité d'utiliser la téléprocédure.

A compter du 2ème trimestre 2016, elle permettra en ligne



de faire une demande :

- > d'inscription sur les listes électorales
- > de recensement citoyen ou militaire
- > d'Etat Civil (acte de mariage, décès ou naissance)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires>

Nouveau courriel

Pour joindre les différents services de la communes :



Mairie :

accueil@saintdidier35.fr

Bibliothèque :

bibliotheque@saintdidier35.fr

CLSH :

clsh@saintdidier35.fr

E ENFANCE :

eenfance@saintdidier35.fr

Etat civil

** Seuls apparaissent sur la liste les personnes ayant donné leur autorisation en raison de la protection des données de l'état-civil toute utilisation, à quelque fin que ce soit, les informations contenues dans cette liste est interdite par la loi.*

Ils sont nés

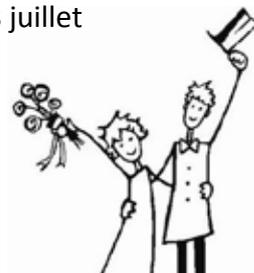
OBIDOL Ethan - 26 janvier
VERGER Louane - 10 février
BRIERE Noah - 16 février
PEREZ Louis - 25 février
HALET JUSTES Eden - 23 mars
CASTELLIER Rose - 04 avril
POITEVIN Alicia - 08 avril
SALMON Théo - 14 avril
VERON Rafael - 25 mars
AUDROING Lucas - 10 mai
VAUGEOIS Maelle - 15 mai
BRUNEAU Raphael - 20 mai
DESPRES Elina - 02 juin
PINIAU Emmy - 08 juin
BEUCHER Luna - 09 juillet
TERRIER Simon - 13 juillet
JEUSSET Emma - 27 août

GOUDARD Ruben - 11 septembre
DEBROIZE Louka - 28 septembre
FONTAINE Julia - 09 octobre
TESSIER Eline - 14 octobre
FAUCHEUX Evan - 14 octobre



Ils sont mariés

LEGRAND Damien et MARTIN
Elisa - 18 juillet



Ils nous ont quittés

MASSON Jean Marie - 27 mai
POTTIER Serge - 18 juin
GANDON Bernadette - 3
novembre
MILAN René
11 novembre



CONSEIL MUNICIPAL

quelques décisions

SÉANCE DU 15/01/2015

MARCHES PUBLICS

> Avenant n°2 Maitrise d'Oeuvre - Réhabilitation mairie, + 2 837.20 € HT. Le montant du marché Maitrise d'oeuvre est donc de 40 855.68 € HT.

SÉANCE DU 19/02/2015

URBANISME

> **Convention opérationnelle d'actions foncières en centre bourg (foncier d'environ 2 800m²).**

Le conseil municipal a souhaité confier à l'EPF de Bretagne le portage des acquisitions à venir et déléguer à celui-ci le droit de préemption urbain, les droits de priorité et la réponse aux droits de délaissement sur le périmètre de l'opération.

> **Convention Saint-Didier et GRDF**

La commune de Saint-Didier accepte d'héberger un concentrateur au terrain des sports afin de permettre la mise en oeuvre de compteurs communicants.

PERISCOLAIRES

> **Rythmes scolaires**

Rentrée 2015 et 2016 : budget fixe de 14 000 € par an pris en charge par la commune avec une participation des familles de 1.50 € par enfant pour 3h de TAP soit 54 € par an.

SÉANCE DU 12/03/2015

URBANISME

> **Approbation de l'avant projet définitif - L'Arbrier.** Le coût prévisionnel des travaux à la phase APD est de 490 300 € HT soit 588 360 € TTC.

MARCHES PUBLICS

> **Lotissement Arbrier**

Suite à l'APD les honoraires du maître d'oeuvre atelier Bouvier sont redéfinis. Le montant du marché Maitrise d'oeuvre est donc de 42 034 € HT au lieu de 30 784 €.

SÉANCE DU 09/04/2015

RESSOURCES HUMAINES

> **Création d'un poste d'agent technique de restauration**

Il s'agit d'un contrat CAE - CUI de 12 mois renouvelable dans la limite de 24 mois. Durée de travail : 23 hebdomadaires.

URBANISME

> **Taxe d'aménagement année 2016**

Le conseil municipal renouvelle la taxe d'aménagement avec un taux applicable de 3.5% à compter du 1er janvier 2016.

TRAVAUX

> Choix du terrain multisports - sport nature pour un montant de 35 305.20 € HT (structure uniquement).

ECOLES

> **Opération bol de riz**

1€ /repas est versé à l'OGEC pour l'opération bol de riz. Au lieu du repas habituel de midi, les élèves se contentent d'un simple bol de riz. L'argent économisé permet d'acheter de la nourriture pour des enfants vulnérables.

MARCHES PUBLICS

> **Assurances**

La SMACL a été retenue pour le lot véhicule à moteur et risques annexes avec un montant de 1 871.33 € TTC. Elle a également rajouté l'option autocollaborateur en mission de 438.74 € TTC.

VIE MUNICIPALE

> **Correspondant Défense**

Désignation de M. DAVID Patrice au titre de correspondant défense pour la commune de Saint-Didier.

FINANCES

> **Argent de poche - 2015**

Une somme de 225 € a été engagée sur l'année. 15 € pour 3h de travail effectué par un jeune Déodatien.

TRAVAUX

> **Achat de portes motorisées** pour la fermeture des garages du pôle habitat adapté auprès de l'entreprise Fermeture Automatique.

Montant : 7 226.16 € HT.

> **Acquisition d'un pare ballon** nécessaire sur le versant nord du terrain de football.

Montant de 10 349.26 € HT.



SÉANCE DU 21/05/2013

URBANISME

> **Convention avec le service commun d'instruction des A.D.S.**

Vitré communauté assurera la mission d'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) de la commune de Saint-Didier.

CONTENTIEUX

> Permis d'aménager L'ARBRIER

Suite au recours déposé par M. et Mme LEVREL contestant la légalité du permis d'aménager l'Arbrier, le cabinet OLIVE AZINCOURT est désigné pour représenter et défendre les intérêts de la commune.

ENFANCE JEUNESSE

> Une cotisation annuelle est validée pour l'accueil jeunes.

10 € pour les habitants de Saint - Didier et 12 € pour les habitants de communes extérieures.

URBANISME

> Achat d'un terrain au lieu dit La croix verte d'une superficie de 31 512 m² appartenant à M. Denoual au prix de 1€/m² + 3 688 m² de terrain viabilisé.

SÉANCE DU 11/06/2015

URBANISME

> Débat sur le PADD suite à quelques modifications survenues.

Aucune observation n'a été soulevée.

>MARCHES PUBLICS

> La société Berger Levrault a été retenue comme prestataire des logiciels informatiques pour le centre de loisirs, les TAP, la cantine et la garderie (e.enfance). Une maintenance de 120 €/mois et un coût investissement de 4 962.50 €.

> La société Décalog est retenue pour le logiciel Bibliothèque pour un montant de 3 900 € TTC, il permettra de proposer un catalogue en ligne afin d'offrir aux usagers une recherche dans le fond de la bibliothèque.

> Avenant n°2 Maitrise d'Oeuvre - Lotissement l'Arbrier : + 6 562€ HT. Le montant du marché Maitrise d'oeuvre est donc de 48 596€ HT.

POINT A TEMPS

> L'entreprise SERENDIP réalisera le PATA pour un montant de 14 160 €

FINANCES

> Restaurant scolaire

Acquisition d'une machine à laver pour un montant de 5 534 € HT.

SÉANCE DU 09/07/2015

FINANCES

> Renégociation des prêts

La commune a souhaité réétudier l'ensemble de ses emprunts auprès des différentes banques.

SÉANCE DU 03/09/2015

RESSOURCES HUMAINES

> Création d'un poste d'animateur en emploi avenir à 35/35ème pour le service animation à compter du 1er sep-

tembre 2015 et pour une durée de 1 an.

URBANISME

> **Enquête publique** : approbation des conclusions du commissaire enquêteur - Rétrocession des voiries et espaces verts du Lotissement Les Gâts.

AFFAIRES SCOLAIRES

> Convention RASED

La mairie de Châteaubourg supportait jusqu'à présent le budget de fonctionnement et d'investissement du RASED.

Dorénavant, les frais seront répartis entre les communes du secteur. La part de financement est calculée sur la base des effectifs scolaires.

VIE MUNICIPALE

> Demande de prorogation du dépôt de l'AD'AP pour un délai de 4 mois supplémentaire.

SÉANCE DU 08/10/2015

MARCHES PUBLICS

> Assurances

La SMACL a été retenue pour le lot 1 : dommage aux biens, le lot 3 : protection juridique de la collectivité et défense pénale des agents et des élus, le lot 5 : assurance des risques statutaires. La société Sarre et Moselle a été désignée pour le lot 2 : responsabilité civile et risques annexes.

> Consultation escalier Mairie

L'entreprise FER MET ALU a été retenu pour un montant de 11 070 € HT.

> Reconduction contrat

- Avec l'entreprise SEGILOG pour les logiciels informatiques mairie
- Avec l'arche de nos compagnons (St Germain du pinel) pour la prestation fourrière

> Acquisition d'un aspirateur à feuilles

Espace Emeraude pour un montant de 2 760 € HT.

SÉANCE DU 12/11/2015

MARCHES PUBLICS

> Avenant n°3 Maitrise d'Oeuvre - Réhabilitation mairie, + 1 450€ HT suite aux adaptations des plans du rez de chaussée et des escaliers, à l'aménagement de la cafétéria

> Travaux de voirie Pont riou et Vigne Carrée : l'entreprise retenue est SERENDIP pour un montant de 15 965.90 € HT

INTERCOMMUNALITE

> La Commune demande à Véolia de l'assister pour l'exploitation de son service et de recouvrer pour son compte la redevance assainissement. Une convention avec Veolia est signée.

FINANCES

> Cimetière

Acquisition de 6 cave-urnes pour le cimetière qui seront semi-enterrés. Coût : 1 060 € HT

URBANISME

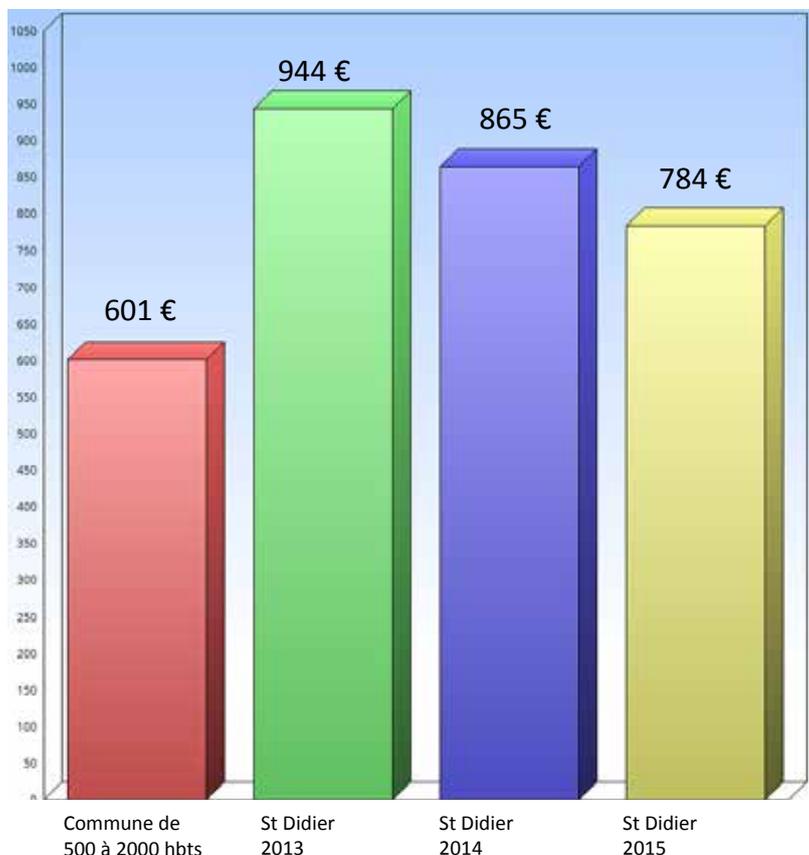
> **La cession gratuite au profit de la commune** des parcelles C15, C585, C670, C758 et C1364 d'une superficie de 52a48 dans le cadre de l'acquisition des terrains situés au lieu dit «La Croix Verte».

RESSOURCES HUMAINES

> **Contrat Prévoyance** : Le conseil valide la participation de 1€ net par agent et par mois dans le cadre de la procédure de labellisation.

BUDGET communal

L'encours de la dette en euros par habitant



L'endettement d'une commune s'évalue au 31 décembre de chaque année en fonction de deux critères : l'encours de la dette, qui représente la somme que la commune doit aux banques, et l'annuité de la dette, qui équivaut à la somme du montant de remboursement du capital et des intérêts d'emprunts de la commune au cours de l'année.

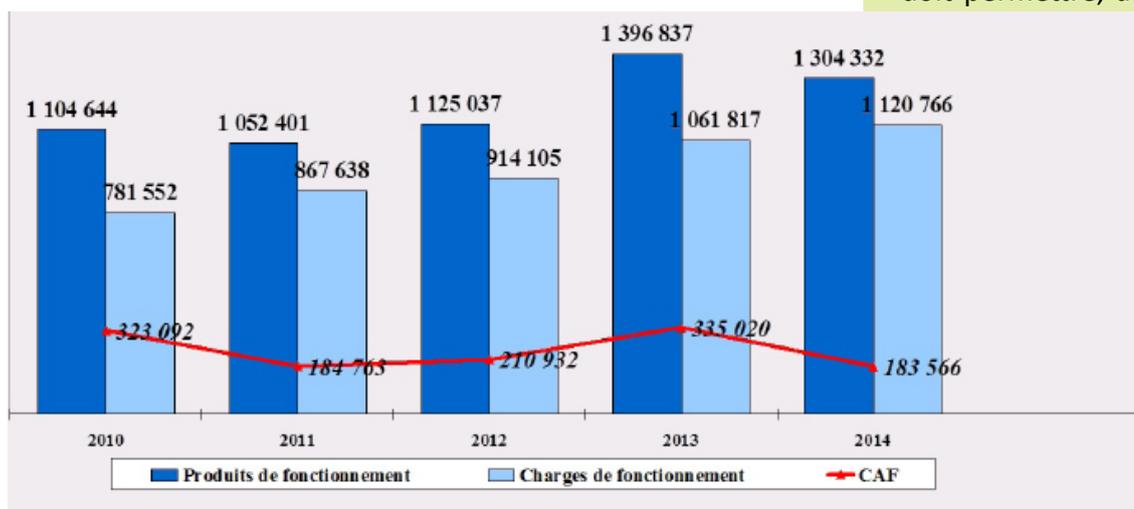
L'encours de la dette de la commune de Saint-Didier par habitant est supérieur à l'encours moyen des communes de sa strate mais il est en diminution. Il se justifie par les investissements engagés (école publique, voirie, restaurant scolaire...).

La constitution d'épargne brute est un indicateur réel de la santé des finances communales.

En 2014 elle représentait **183 566 €** soit **98 €** par habitant (la moyenne régionale 2014 atteint 178 €).

L'autofinancement brut (CAF brute) doit permettre, a minima, de couvrir

La capacité d'autofinancement brute



le remboursement en capital des emprunts et, pour le reliquat éventuel, de disposer de financements propres pour les investissements.

La capacité de désendettement est un ratio important d'analyse financière des communes (capacité de désendettement = encours de la dette/épargne brute). Il permet de répondre à la question suivante : en combien d'années la collectivité pourrait-elle rembourser la totalité du capital de sa dette, en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement brut ? Ce ratio dette/CAF pour la commune de Saint-Didier reste supérieur à la moyenne régionale (8,81 contre 3,98 sur la région).

Dans un contexte national fragile, avec des dotations en baisse et des contributions croissantes, la commune de Saint-Didier a voté son budget 2015. Celui-ci, validé par le Conseil Municipal du 4 février, s'inscrit dans la continuité des engagements municipaux : préserver la santé financière de la commune sans augmenter la pression fiscale des Déodatés.

Section de fonctionnement

Il s'agit du budget des dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité. Il est utilisé pour payer le personnel, les charges locatives, l'énergie, les participations obligatoires ou encore les subventions de fonctionnement et les charges financières. C'est l'équivalent pour un ménage des dépenses courantes comme le loyer, les courses, les factures...

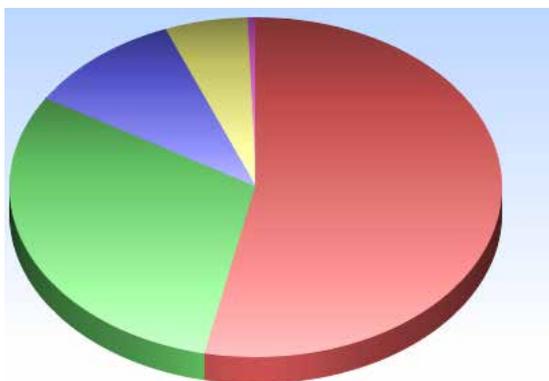
Dans cette section sont enregistrées également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'État ainsi que les recettes d'exploitation des services (cantine, locations...).

Le montant des dépenses de fonctionnement est de : **1 305 982.46 €**

Les recettes de fonctionnement d'un montant de **1 449 059.77 €** sont supérieures aux dépenses de fonctionnement.

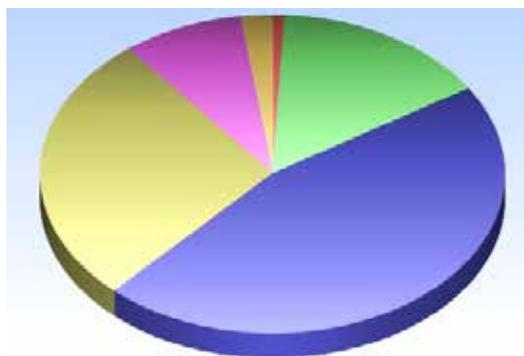
Ceci permet de dégager un excédent en fin d'année 2015 de **143 077.29 €**

Dépenses de Fonctionnement



- Charges du personnel : 696 000 €
- Charges à caractère général : 397 195 €
(fourniture, eau, électricité, assurance...)
- Autres charges de gestion : 134 401 €
(Subvention aux associations, écoles privées...)
- Intérêts de la dette : 71 000 €
- Opération ordre : 7 386.46 €

Recettes de Fonctionnement



- Impôts et taxes : 664 635 €
- Dotations, subventions : 398 775 €
- Produits des services : 219 057.25 €
(centre de loiris, cantine, locations salle...)
- Autres produits : 121 517.99 €
(revenu des immeubles...)
- Produits exceptionnels : 32 574.53 €
- Atténuation de charges : 12 500 €

Section d'investissement

Il s'agit du budget des dépenses visant à augmenter le patrimoine. Cela concerne principalement les opérations d'équipement comme les nouveaux aménagements, les constructions, les travaux de réhabilitation, de valorisation du patrimoine ou encore l'acquisition de matériels. C'est l'équivalent pour un ménage des dépenses importantes du foyer telles que l'achat d'une maison, d'une voiture...

Les grands projets 2015 :

■ RÉHABILITATION MAIRIE

Nous avons inscrit la somme de 697 000 € au budget primitif 2015. Nous avons obtenu sur l'année 2015 des subventions de l'État, de Vitré Communauté, et du Département pour un montant de 276 953 €. Il nous reste à percevoir 120 000 € sur l'année 2016.

■ ÉCLAIRAGE PUBLIC (vieux moulin et vigne carrée)

Montant dépensé sur l'année 2015 : 11 116.07 €

■ ÉTUDE PLU

La somme de 45 000 € au budget primitif 2015.

10 000 € ont été versés. Sur 2016, il nous restera 35 000 €

■ AMENAGEMENT DU SITE ECOLE PUBLIQUE

Sur les 90 000€ inscrits au budget primitif 2015, la somme de 42 273 € a été mandatée. Nous avons obtenu sur l'année 2015 des subventions de l'État, de Vitré Communauté, pour un montant de 18 903.04 €. Il nous reste à percevoir 11 097 € sur l'année 2016.

■ AGRANDISSEMENT ÉCOLE PUBLIQUE

72 754.75 € ont été soldés sur 2015.

Nous avons reçu 47 908.86 € de subventions de l'État.

■ EFFACEMENT DES RESEAUX CHATEAUBOURG

Montant dépensé sur l'année 2015 : 17 628.43 €.

■ MATÉRIEL DIVERS

Montant dépensé sur l'année 2015 : 18 874.56 €. Cette dépense s'explique par l'achat d'un véhicule RENAULT MASTER d'un montant de 13 900 €.

BIBLIOTHEQUE

rétrospection

Animations 2015

NOUVEAU

<http://bibliotheque.saintdidier35.fr>

Festival du Dragon d'or

Pour la 1ère édition du festival en partenariat avec l'accueil de loisirs de la commune, la bibliothèque a proposé une projection de courts-métrages. Deux sélections étaient proposées suivant les âges avec 4 films d'animation en compétition afin de développer l'esprit critique des enfants.

Printemps des poètes « L'insurrection poétique »

La troupe *Les danses de Dom* a proposé son spectacle « Peut-être » une rencontre entre le poète Charles Pennequin et le chorégraphe Dominique Jégou. Nous avons découvert une transe poétique communicative qui s'est terminée par une fresque géante élaborée par le public.



Animations sur le jardin

Découvrir l'histoire, les styles et les techniques de l'art des jardins et des espaces verts était le sujet de l'exposition *Jardins et espaces verts* que vous avez découverte au printemps. Nous avons également proposé aux enfants de venir garnir l'hôtel à insectes fabriqué entièrement avec du matériel de récupération par Gaël, l'agent technique de la commune, et installé dans l'espace vert du Patio.



Expo de calligrammes

Des enfants de l'école Saint-Gouven ont travaillé à la création de calligrammes qui ont été exposés dans la bibliothèque lors du 17ème printemps des poètes.



Exposition, Spectacle & cie



La photographe Mathilde Bruand a choisi la bibliothèque pour exposer 10 clichés de l'exposition itinérante *Spectacle & cie*. Les photos mettaient en valeur le développement culturel en milieu rural à travers le travail des bénévoles sur les différents festivals du département.



S'amuser avec les mots

En collaboration avec le service enfance-jeunesse de la commune, la bibliothèque a proposé une animation autour des mots. A l'aide d'un cadre découpé dans une feuille de papier, nous avons proposé au groupe intergénérationnel de visualiser le jardin partagé et d'écrire à l'aide de 4 mots ce que le site leur inspirait. Les textes produits ont ensuite été récupérés pour une lecture lors de l'apéro pot'irons.



Prix de la bibliothèque

La deuxième édition du prix élaboré par la bibliothèque en partenariat avec la librairie *Un livre sur l'étagère* a vu la participation des 15 classes de la commune. Tous les enfants sont venus à la bibliothèque voter pour un livre choisi parmi une sélection de 4 ouvrages. L'animation s'est terminée par un quiz portant sur les livres lus. Les livres gagnants sont disponibles à la bibliothèque.

Mois du Multimédia

Les animations du Mois du Multimédia, le numérique créatif et participatif du Pays de Vitré, ont encore fait une escale à Saint-Didier. L'atelier Moulins à leds animé par Mille au carré a été proposé à une quarantaine d'enfants. Parallèlement plusieurs animations sur tablettes ont été proposées aux enfants, ils ont ainsi pu voir leur coloriage prendre vie sous leurs yeux. Les ados ont fabriqué une « Machine à lire » qui vous propose de découvrir un résumé d'ouvrage, un extrait de CD, une critique de film... Enfin, nous avons accompagné des enfants à Argentré du Plessis au mini parc d'attraction : Fabric Fest.



À VENIR

La médiathèque départementale a mis en dépôt un espace proposant des chemins de lectures différents. Pour que les livres soient accessibles au plus grand nombre, la présentation est plus accueillante, le texte est court.

Suite à cette animation, la bibliothèque continuera à proposer ce type d'ouvrage avec la création d'un nouveau rayonnage.

e.paprika est la nouvelle version du logiciel de la bibliothèque. Depuis plusieurs années elle fonctionnait avec un logiciel qui n'était plus mis à jour et de nombreux bugs avaient fait craindre la perte des données. Au mois d'octobre dernier, les bibliothécaires accompagnées de bénévoles ont été formées à cet outil tout neuf. Le site fait aussi peau neuve, vous pourrez visionner les livres disponibles de chez vous et pré-réserver ceux que vous souhaitez. L'acquisition de ce logiciel a été de 3 300 € (logiciel et formation) + 600 €/an de maintenance.



INFORMATIONS

intercommunales

Un nouveau calcul de la taxe en 2018

En juin dernier, le Comité syndical du SMICTOM a voté le passage à une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi).



Un nouveau calcul plus incitatif

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative comprendra une part fixe (calculée comme aujourd'hui sur la valeur locative du logement) et une part variable qui prendra en compte l'utilisation réelle du service : le nombre de levées du bac d'ordures ménagères ou le nombre d'ouverture du tambour pour les usagers collectés en Bornes d'Apport Volontaire.

Les objectifs

Le syndicat espère diminuer la quantité d'ordures ménagères non recyclables à traiter sur le territoire. Associé à une meilleure qualité de tri des usagers, la collecte et le traitement des déchets devraient être optimisés.

Le calendrier

En 2016-2017, le syndicat préparera la mise en place technique, avec notamment la distribution des bacs pucés.

2018 sera l'année de test du matériel avec une facturation dite à blanc. Le démarrage effectif de la tarification incitative aura lieu en 2019.

Vos questions

Pour en savoir plus ou poser vos questions, rendez-vous sur le site web du SMICTOM. Un forum web vous est proposé.



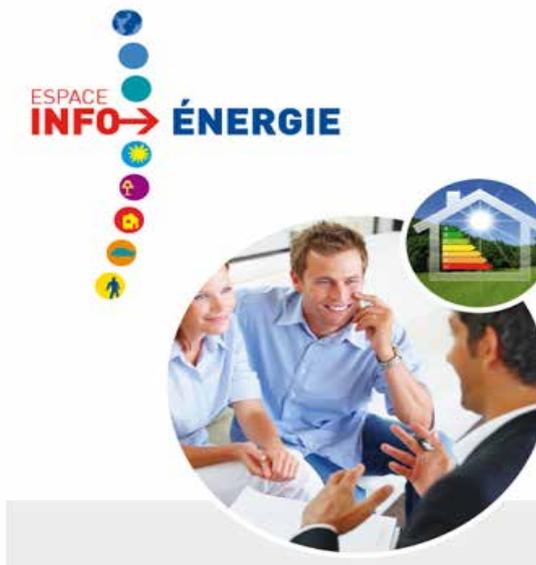
REGION : CHEQUE SPORT



La Région Bretagne lance l'opération «Chèque sport» pour la saison 2015-2016, opération qui encourage la pratique sportive auprès des jeunes âgés de 16 à 19 ans.

Ce dispositif permet à tous les jeunes de cet âge de bénéficier d'une aide de 15€, offerte par la région Bretagne, pour toute inscription dans un club sportif de Bretagne.

Pour la saison 2015/2016, les jeunes nés en 1997, 1998, 1999 et 2000 pourront retirer, à partir du 1er juin 2015 et jusqu'au 30 avril 2016, leur chèque sur le site <http://jeunes.bretagne.bzh> et le faire valoir auprès des 2 600 clubs partenaires.



Situé dans les locaux de la Maison du logement à Vitré, l'Espace Info Energie a pour vocation d'informer et de conseiller gratuitement le public sur la maîtrise d'énergie.

Les particuliers peuvent s'y rendre pour obtenir de l'information sur les différents équipements de l'habitat, le chauffage, l'eau chaude, l'isolation thermique et les énergies renouvelables, les avantages fiscaux et les aides... et également pour équiper un projet de construction ou de rénovation de logement.

Permanences téléphoniques ou rendez-vous du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

N°: 0 805 203 205 (appel gratuit depuis un poste fixe)
Thomas BONORA / infoenergie@paysdevitre.org

VITRE COMMUNAUTE

L'EFFET VITRÉ : LA MARQUE D'ATTRACTIVITÉ

Avec le développement d'agglomérations puissantes et attractives en France et en Europe, la concurrence entre territoires s'accroît. L'attractivité du territoire est plus que jamais au cœur des enjeux. Elle permet de générer une croissance interne en attirant des entreprises, des résidents, des touristes ou des événements qui à leur tour deviennent un levier pour dynamiser l'économie locale.

La bataille se joue bien-sûr sur le terrain des grands projets, des infrastructures, des transports, des filières d'excellence... Mais dans un monde de médias et de communication, il existe un autre facteur à l'importance grandissante. Ce facteur, c'est l'image, la notoriété du territoire : comment est-il perçu ? Quelles images et quels messages y sont associés ? Et surtout, comment en parle-t-on ? C'est là que l'image de marque du territoire entre en jeu.

Qu'est-ce que l'effet Vitré ?

Vitré Communauté, dont le dynamisme économique n'est plus à prouver, bénéficie d'un des taux de chômage les plus bas de France.

Elle accueille de nombreuses entreprises (44% des emplois sont dans le secteur industriel), organise un développement équilibré du territoire, soutient la formation professionnelle et met en place des actions régulièrement récompensées.

Voilà pourquoi on parle souvent, dans les médias nationaux et au-delà, du "Miracle Vitréen"...

Loin de se reposer sur ses acquis, le territoire anticipe les évolutions économiques à venir et développe la notoriété économique du territoire, notamment au niveau national.

Avec cette marque, Vitré Communauté veut également travailler sur l'attractivité touristique et résidentielle du territoire et attirer ainsi de nouveaux habitants, de nouveaux collaborateurs pour les

entreprises mais aussi des visiteurs, des consommateurs...

Pourquoi « L'Effet Vitré » ?

Cette signature est aussi un état d'esprit. Elle a pour objectif d'attirer l'attention et de faire émerger l'image du territoire.

« L'effet » est actif, il est surprenant car il peut démultiplier le résultat attendu. Il traduit une puissance.

La focalisation sur le terme Vitré permet d'en faire presque un label à part entière, c'est un élément de repère sur le territoire.

Il localise ce territoire mais représente un tout, celui de Vitré Communauté, de ses 46 communes et de leurs valeurs communes.



ÉCOLE PUBLIQUE : Aménagement de la cour

Depuis de nombreuses années le conseil d'élèves de l'école publique demandait régulièrement des jeux dans la cour et son extension.

Jusqu'à-là il n'avait pas été possible de répondre à leur demande à cause des investissements (locaux, mobilier scolaire...).

Avec la construction récente des deux classes, le déménagement des classes mobiles et le déplacement du préau de la « P'tite école », il a été possible de mener une réflexion générale sur cet aménagement, ce qui nous a permis de percevoir une subvention de l'État. Ainsi :

- le local trottinette est devenu très accessible avec création d'un rangement sous le préau ;
- une structure de jeux a été mise en place dans la cour pour les maternelles ;

- sur le terrain situé au sud de la première cour, ont été installés une table de ping-pong, un terrain bitumé avec buts de foot et panneaux de basket, une structure pour enfants de 4 à 12 ans.

Nous rappelons, qu'en dehors du temps scolaire, tous les jeux sur ce terrain sont à la disposition de l'ensemble des enfants de Saint-Didier, sous l'entière responsabilité de leurs parents.



ENFANCE JEUNESSE : Le portail famille

Dès le mois de janvier 2016, les services périscolaires inaugureront la mise en place d'un système de modernisation des pointages et de simplification des démarches des familles, appelé **e.enfance**. En pratique,

ce logiciel sera accessible sur le web aux parents par un portail famille pour que chacun puisse inscrire ou désinscrire ses enfants, consulter ses factures, etc...

e.enfance est un outil pour la gestion de l'ensemble des services de l'enfance-jeunesse. Il est à la fois utile aux familles et aux services administratifs de la mairie. À partir du 1er janvier 2016, les parents auront accès à un « portail famille » via le site de la commune.

Il leur permettra :

- d'inscrire leurs enfants à l'ensemble des services proposés par la commune (cantine, garderie, accueil de loisirs et TAP) ;
- de visualiser leurs factures (cette option plus écologique permettra de réduire la quantité de papier et de diminuer les coûts postaux) ;
- de communiquer rapidement avec l'administration et de gérer leurs données.

D'un point de vue administratif ce logiciel permettra une meilleure gestion des dossiers des familles :

- des tablettes avec un système de pointage devraient régler les problèmes d'erreur de facturation que nous avons pu connaître ces derniers mois ;
- un accès rapide aux dossiers des enfants permettra d'avoir une meilleure visibilité des allergies, situations particulières, coordon-

nées... représentant un gain de temps dans le traitement des dossiers.

Le coût de ce nouveau logiciel est de 4 782 € (comportant la mise en place du logiciel, la formation du personnel et l'achat de matériel) + 107,50 €/mois de maintenance sur un contrat de 5 ans.



RESTAURATION MUNICIPALE :

Les repas à thèmes

Afin d'accompagner les équipes pédagogiques dans leur projet d'école, la restauration municipale propose régulièrement des repas à thème.

Depuis l'ouverture en septembre 2012, 13 repas à thème ont été proposés : marocain, sénégalais, australien, indonésien, mexicain, canadien, le cirque, médiéval, breton, citrouille, africain, les îles, grec.



Afin de rendre ces moments festifs, le personnel de service se prête au jeu et accepte de se déguiser souvent avec des coiffes liées au thème, des parents bénévoles ont montré leur talent de jongleur lors du repas médiéval (moment très apprécié des enfants). La bibliothèque est également mise à contribution, elle nous met à disposition des musiques qui sont diffusées aux enfants pendant le repas. Pour le repas africain, l'association déotagacité nous a prêté des poteries, sculptures, tentures...

Tous les ans, les écoles privées de Saint-Didier et Saint-Jean proposent l'opération « Bol de riz », le repas des enfants se compose d'un bol de riz et d'une pomme. La différence du coût de revient du repas (environ 1 €) est reversée sous forme de subvention aux Ogec des deux écoles qui la reverse à leur tour à l'association de leur choix.



A tous ces repas, s'ajoute le traditionnel repas de Noël, le nouvel an chinois pour les accueils de loisirs et la semaine du goût au mois d'octobre (sucré-amer-acide, les épices, les saveurs d'automne) avec une dégustation des produits bruts par les enfants.

CENTRE DE LOISIRS

BILAN 2014-2015

TAP (Temps d'activités peri-scolaires)

Les TAP se déroulent depuis septembre 2014 les jeudis et vendredis après-midi.

Les objectifs des TAP visent à :

- > développer l'apprentissage des règles de vie et du respect que ce soit des personnes ou du matériel
- > favoriser la découverte d'activités variées et la curiosité
- > permettre à chaque enfant, de profiter d'un temps de loisirs qui allie détente, apprentissage et vie collective

Pour cela, l'équipe est composée d'animateurs aux compétences différentes qui initient les enfants chaque semaine au savoir vivre ensemble et aux activités.

L'équipe est composée d'animateurs(trices) permanents (aussi présents sur l'accueil de loisirs) et d'intervenants spécialistes afin de diversifier l'offre d'activité sur les deux après-midis (jeudi et vendredi).

Voici quelques activités que l'équipe a proposées en 2014-2015 :

- > Initiation sportive (l'occasion pour les enfants de découvrir des sports qu'ils ne connaissaient pas)

- > Cuisine (apprendre et comprendre une recette et la réaliser en groupe, se répartir des rôles)

- > Trie TAP' ou Belle (Sensibiliser les enfants à l'écologie, au tri sélectif ...)

- > Activités de découverte sur l'Afrique (apprendre une nouvelle culture aux enfants, s'ouvrir aux autres)



- > Arts Plastiques (développer l'imagination et la créativité des enfants)

- > Activités scientifiques (partager de nouvelles connaissances...)

- > Initiation musicale

- > Initiation « scratch » animée par un bénévole

Et bien plus encore !

Les temps de transitions (13h30-

14h / 15h-15h15 / 16h15-16h30) sont aussi importants pour prendre le temps de discuter avec les enfants, sur leurs envies, ce qu'ils aiment ou non et pourquoi.

JEUNESSE

Environ 40 adolescents ont adhéré à l'accueil jeune de Saint-Didier. L'accueil est ouvert pendant les périodes de vacances scolaires et s'organise autour d'un planning d'activités élaboré avec les jeunes. Ainsi, ils bénéficient d'activités encadrées comme des tournois ou des initiations sportives mais également d'un accueil plus libre encadré par les animateurs du service enfance-jeunesse de la commune. Des sorties à Rennes, à la piscine de Châteaugiron mais aussi des soirées à thème ont également été programmées. Nous avons bon espoir de construire avec les jeunes un séjour pour cet été.

Rappel : L'accueil jeune est ouvert pendant les vacances scolaires aux jeunes entre 11 et 17 ans. L'accueil se fait dans la salle polyvalente. Adhésion annuelle : 10€ (Saint-Didier) / 12€ (autres communes). Informations complémentaires sur le site de la mairie.



ENFANCE

Quelques 90 enfants ont pu participer à la vie de l'accueil de loisirs : les objectifs pédagogiques visent à l'apprentissage à la vie collective et au respect des enfants entre eux, des adultes et des règles de vie. Les enfants ont pu aussi jouer pour le plaisir, découvrir des activités et participer à des sorties.

De même leur rythme de vie est pris en compte : la sieste, moment très important, est proposée à tous les enfants et permet à chacun de se reposer dans un cadre sécurisé : doudou, histoires pour se détendre , musique douce...

Pour les plus grands, des activités d'initiation sportive sont mises en place : sport de compétition pour se dépasser dans le respect de l'autre mais aussi activités coopératives afin de construire avec l'autre quel qu'il soit, dans sa différence. De plus des thèmes permettent de créer des fils conducteurs aux activités et aux enfants de rêver : Monstres en tous genres , Découvre la nature, Bienvenue au Moyen-Age....

Les vacances ont permis de développer des projets tels que le Festival du Dragon d'or qui permettait aux enfants de 3 à 12 ans de visionner des courts métrages et de s'exprimer pour dire leur ressenti sur les films. Des sorties et visites ont aussi ponctué les vacances scolaires : visite du château de Vitré, du zoo de la Bourbansais, du centre ville de Rennes ou de l'éco-musée de la Binti-nais.

A chaque occasion, les animateurs préparent les enfants à ces sorties par des activités alliant imaginaire et réel, rêverie et concret.

L'été a été une période propice aux activités de plein air : les enfants ont pu participer à des mini camps faisant ainsi le lien avec les projets de découverte de l'environnement et de la nature abordés depuis Pâques avec la bibliothèque et en TAP ; grand merci à la ferme de Landujan pour son accueil et son attention portée aux enfants ainsi que pour la pratique d'équitation.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'accueil de loisirs pour prendre de plus amples renseignements et inscrire les enfants (attention pour chaque période aux dates limites d'inscription).



UNE NOUVELLE MAIRIE : PLUS ACCESSIBLE, PLUS BELLE, PLUS FONCTIONNELLE

La mairie de Saint-Didier s'est agrandie pour devenir un bâtiment fonctionnel, au service quotidien des Déodatien. Accès facilités pour tous les usagers, notamment pour les personnes à mobilité réduite, amélioration des conditions d'accueil du public, création d'une grande salle des mariages, nouveaux espaces de travail pour les élus et les agents de la commune : la réhabilitation de la mairie était une nécessité. La fin des travaux en décembre 2015 marque la réussite d'un projet de qualité.

Faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite

Le projet d'extension de la mairie faisait partie du programme municipal de mise en accessibilité des bâtiments communaux qui visait à accueillir les personnes à mobilité réduite et à renforcer la sécurité de tous les usagers.

En effet, les anciens bâtiments ne permettaient pas l'accès à tous les locaux (multiplication des marches d'escaliers, absence d'ascenseur et de rampe...).

Cette réhabilitation a permis de relier correctement tous les espaces par des rampes et desservir les niveaux par un élévateur adapté. Enfin, le mobilier a lui aussi été sélectionné pour améliorer l'accueil pour tous.

Offrir un meilleur accueil aux Déodatien

Avec une extension supplémentaire la superficie interne de la nouvelle mairie passe à 376 m². La salle des mariages peut recevoir soixante-dix personnes lors des évènements



familiaux et accueillera également les conseils municipaux. A l'étage des bureaux ont été créés et seront affectés à l'équipe Enfance-Jeunesse.

Une dizaine d'agents territoriaux sont installés dans les bureaux refaits à neuf. Outre la mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite, le projet réserve au public un accueil convivial ainsi que des espaces fonctionnels.



Des espaces d'accueil et de travail pratiques et confortables

Les façades vitrées transparentes livrent une clarté indéniable aux espaces ouverts au public, notamment la salle des mariages et le hall d'entrée pouvant servir de lieux d'exposition.

Les faux-plafonds sont étudiés pour absorber au mieux les résonances des bruits et diffuser une lumière ergonomique.

Le chauffage est composé d'une VMC à double flux qui récupère la chaleur interne.

Un projet au coût maîtrisé

L'ensemble des dépenses pour la maîtrise d'œuvre, les travaux et frais divers totalisent le montant de 677 000 € TTC.

Ils bénéficient d'un ensemble de subventions d'un montant de 392 538 € avec le concours de l'État (DETR), le Conseil départemental et Vitré communauté et d'une recette de FCTVA de 92 230 €. Soit un total de 484 768 €.

La commune aura autofinancé 192 232 € sur cette opération.



Portes Ouvertes

Une grande journée **Portes Ouvertes** sera organisée le **02 avril 2016** pour permettre à tous les Déodatien(ne)s de redécouvrir leur mairie et rencontrer le Maire et les adjoints, mais aussi les agents municipaux qui œuvrent au quotidien pour améliorer la vie de la commune.

URBANISME

Un PLU

en adéquation avec la population

Conjuguer Saint-Didier au futur !

Qu'est-ce qu'une commune ? Voilà une question sur laquelle repose en partie l'action publique. En effet, comment déterminer la voie à emprunter et les décisions politiques à prendre sans s'interroger sur le sujet.

Habitations, commerces, industries, entreprises, écoles, jeunesse, rues, places, lieux publics, espaces verts, routes, trottoirs... la commune c'est tout ça à la fois. Un ensemble d'activités regroupées en un lieu où se concentre une population.

Se dessinent dès lors les enjeux de l'aménagement de la commune qui nécessitent en amont de déterminer et d'appréhender la façon d'y habiter. De cette réflexion découle la manière dont l'action publique construit la commune dans le quotidien et au futur.

Pour l'aider dans cette démarche, la commune de Saint-Didier dispose d'un outil : le [plan local d'urbanisme \(PLU\)](#). Le PLU est un document fondamental basé sur les données démographiques de la commune, les données patrimoniales, paysagères et environnementales. C'est un document de prospection visant à définir et à esquisser la commune de demain dans ses nouvelles zones à urbaniser, dans la protection de ses paysages et de ses ressources (trames vertes et trames bleues), tout en préservant une qualité architecturale.

Le PLU doit dépasser les demandes individuelles et privilégier l'intérêt collectif pour préparer l'avenir.

■ La Méthodologie

La connaissance de l'évolution passée et à venir de la population est une donnée essentielle pour élaborer le PLU. Ainsi les statistiques relevées par l'INSEE (voir tableau ci-dessous) montrent à Saint-Didier une croissance entre 1999 et 2009 de 46 habitants par an. Cette hypothèse permet d'établir le nombre de logement estimé à 2.8 hab/logement (soit le rapport entre le nombre de nouveaux habitants et le nombre de nouvelles résidences principales construites à Saint-Didier entre 1999 et 2009).

■ Pourquoi chercher à maintenir un taux de croissance de 40 habitants/an ?

La raison en est quasiment vitale : si l'on ralentit ce rythme les conséquences pour la commune pourrait être critiques. Le vieillissement de la population pourrait conduire, par exemple, à des fermetures de classes, à la disparition de certains services publics et à l'appauvrissement de nos territoires.

Année	Hbts
1968	652
1999	1 275
2009	1 740
2011	1 838

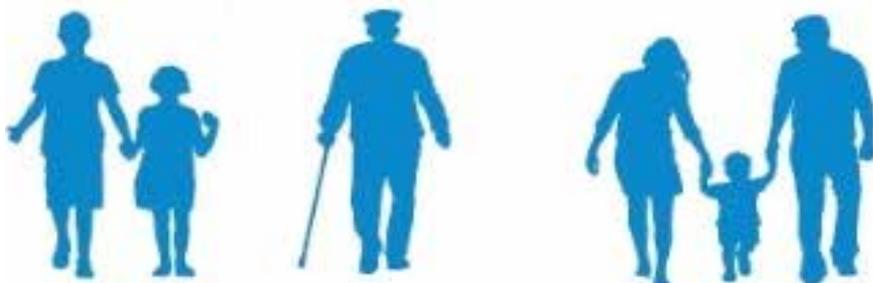
Soit + 465 habitants en 10 ans
+ 563 habitants en 12 ans

Année	nb logt
1999	449
2009	650
2011	691

Ce que permet la révision du PLU :

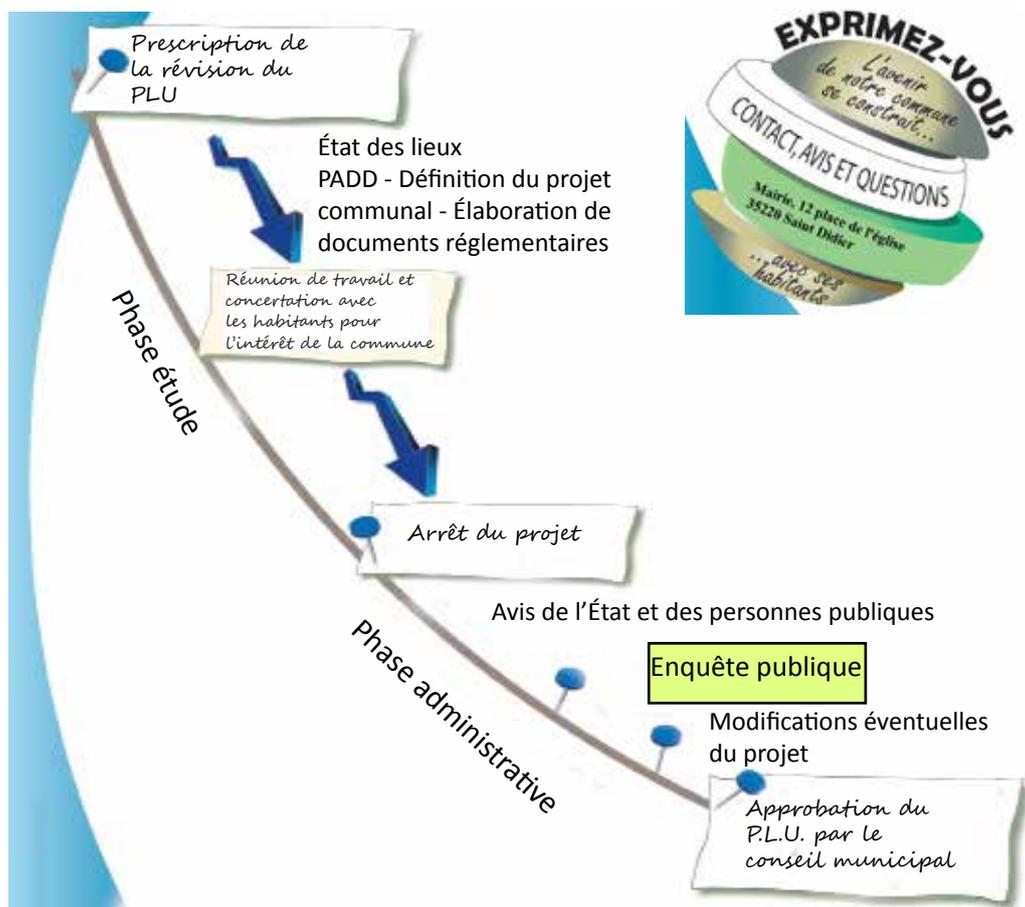
La prise en compte des nouvelles conditions économiques et le maintien d'une croissance démographique modérée.

◆ env. 1 995 habitants en 2015 ◆ 2 360 habitants en 2025

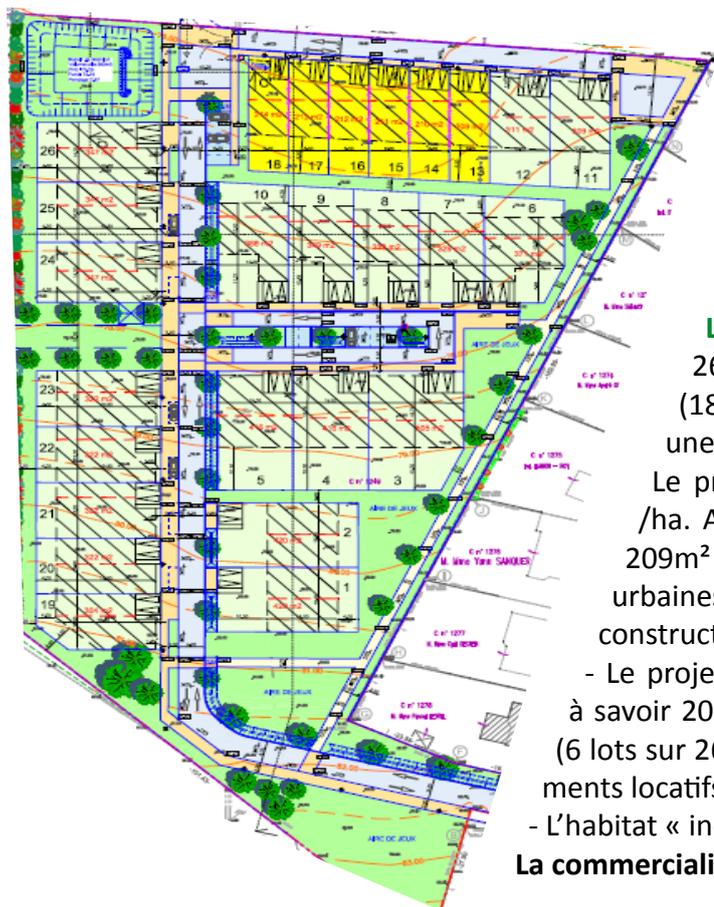


Des logements adaptés au territoire et à ses habitants

Le logement est un enjeu essentiel au sein du PLU. Avec une projection de 170 logements d'ici 2025, la croissance sera plus faible que celle connue ces douze dernières années. Portée par des constructions privées - maisons individuelles ou appartements - l'offre doit être complétée par du logement aidé.



LOTISSEMENT « L'ARBRIER »



Après plusieurs désagréments rencontrés, le permis d'aménager « L'ARBRIER » a été finalement approuvé le 04 novembre 2015.

Une consultation a été lancée et il a été proposé de retenir les entreprises suivantes :

Lot 1 VOIRIE : PIGEON TP

Lot 2 EP EU : TRAM TP

Lot 3 GC, Téléphone, Voiries et FO : PLANCON BARIAT

Lot 4 ESPACES VERTS : LEROY PAYSAGES

LE PROJET

26 lots seront aménagés sur les parcelles du projet (18 433m²) offrant une surface cessible de 8 475m² soit une surface moyenne de 326m²/lot.

Le programme prévoit une densité de 14,10 logements /ha. Afin d'assurer une mixité sociale, les lots varient de 209m² à 505m² permettant de proposer diverses formes urbaines d'habitat. L'architecture s'établit sur 2 types de constructions :

- Le projet intègre les orientations du SCOT du Pays de Vitry à savoir 20% de logements collectifs et groupés intermédiaires (6 lots sur 26). Les lots 16 à 18 sont destinés à recevoir des logements locatifs sociaux.
- L'habitat « individuel diffus » (20 lots).

La commercialisation est envisagée sur le 2ème trimestre 2016.

TRAVAUX

Voiries et Réseaux

La commune aménage pour vous le centre bourg et ses abords. Par mesure de sécurité, la circulation est parfois alternée pendant toute la durée des travaux et certaines voies sont temporairement inaccessibles. Point sur les travaux à venir.

REFECTION DE LA VOIRIE

RUE DE LA VIGNE CARREE

Travaux envisagés : Réfection de la bande de roulement en enrobé et rabotage de chaussée ainsi qu'un reprofilage de voirie sur une surface de 714 m².

Le coût des travaux est de 13 050.50 €

Durant la durée des travaux : **1er trimestre 2016**

PONT-RIOU

Travaux envisagés : Réfection de la bande de roulement en enrobé sur une surface de 166 m².

Le coût des travaux est de 2 915.40 € HT

Durant la durée des travaux : **1er trimestre 2016**

L'entreprise SERENDIP a été mandatée par décision du conseil municipal du 12 novembre 2015 afin de réaliser ces travaux de voirie.



Parking Mairie

Les travaux de la mairie se terminent. Au printemps, il restera à faire les aménagements des places de parkings et les espaces verts.



ENFIN UN GIRATOIRE pour les déodatiens

Après plusieurs années de négociations, le giratoire au carrefour des routes D33 (vers Saint-Didier) et D95 (vers Domagné), juste après la zone de Bellevue, est enfin opérationnel.

La dangerosité de l'endroit était reconnue. Le Conseil général a mené les travaux de ce rond-point à cinq branches. Il a été financé par le Département avec une participation de la commune de Châteaubourg.

Le nouveau giratoire est destiné à sécuriser les déplacements entre Saint-Didier, Domagné et Châteaubourg et à desservir la future zone d'activités du Plessis-Beuscher.



APE-AEP

L'Association des Parents d'Élèves et Amis de l'École Publique espère que vous avez passé d'excellentes fêtes de fin d'année et vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui nous ont aidé lors de la bourse aux vêtements du mois d'octobre. Celle-ci s'est déroulée dans une très bonne ambiance.

Pour cette nouvelle année nous allons continuer de récolter les vieux papiers chaque premier samedi du mois de 10h à 12h sur le parking de la salle polyvalente.

Une vente de gâteau a également lieu un vendredi par mois devant l'école.

APEL DE L'ÉCOLE SAINT-GOULVEN

Pour cette année scolaire 2015-2016, de nombreuses manifestations sont au programme. La traditionnelle vente de viennoiseries du 11 octobre 2015 a été, cette année encore, un grand succès avec plus de 1 500 viennoiseries distribuées. Nous remercions à cette occasion les habitants de Saint-Didier pour leur accueil ainsi que Myriam et Marc de la boulangerie de Saint-Didier et le Fournil des Saveurs à Châteaubourg pour leur collaboration. Au moment de Noël a été proposée une vente de « jeux à gratter » 100 % gagnants ainsi que le marché de Noël organisé conjointement avec l'OGEC.

Prochaine date à retenir : le repas annuel aura lieu le samedi 30 janvier 2016 à la salle polyvalente. Nous y découvrirons une spécialité culinaire originaire de Louisiane : le jambalaya. Le repas sera suivi d'une soirée dansante où l'ambiance est toujours assurée !

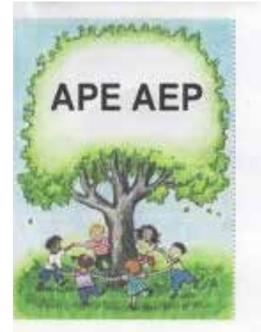
Et, comme tous les ans, nous participerons ensuite à l'organisation des portes ouvertes et de la fête de l'école (5 juin 2016), toujours en association avec l'OGEC et l'équipe éducative.

L'année dernière, grâce aux actions menées, nous avons pu participer au financement du projet cirque, au réaménagement des classes de cycle 1

Pour Janvier n'oubliez pas vos commandes de brioches des rois fabriquées par la boulangerie de Saint-Didier et le samedi 12 mars aura lieu la soirée conviviale.

A très bientôt.

Pour l'association : Élodie SINOQUET-DARDENNE, vice-présidente.



et à l'achat de matériel pédagogique pour les cycles 2 et 3. Nous avons également participé au financement du séjour à la ferme du cycle 1. Au total, plus de 5 000 € ont ainsi été remis à l'école.

Suite à l'assemblée générale du 13 octobre 2015, l'association compte désormais 13 membres à votre disposition et votre écoute. Vous pouvez suivre l'actualité de l'APEL sur le site internet de l'école Saint-Goulven (ecole-saint-goulven.fr).

Contacts :

- Mail : apelsaintgoulven@gmail.com
- Présidente : Julie FICHAUX 02-23-27-74-70
- Secrétaire : Nelly CLENET
- Trésorière : Marie-Laure JOLIVEL



EDUCATION

école publique

L'année scolaire 2014-2015 a vu l'apparition des nouveaux rythmes scolaires, d'un nouvel espace cour, de structures de jeux et de tableaux numériques. Ce fut également l'année des classes transplantées.

Les nombreux rendez-vous et temps forts organisés par les élèves, l'équipe éducative et l'association des parents et amis de l'école publique permettront, cette année encore, à toutes les classes d'effectuer nombre de sorties pédagogiques et culturelles ou de recevoir des intervenants spécialistes dans l'école sans demander de participation financière directe aux parents.

L'école compte à ce jour 239 élèves répartis en 10 classes. De nombreux projets vont se réaliser en cette année 2015-2016.

Quelques temps forts en 2014-2015

Bonne promenade dans nos (vos) souvenirs proches...

Classes de mer et sorties pédagogiques

Les TPS et PS se sont rendus au jardin de Rocambole le 4 mai et au musée Robert Tatin le 9 juin.

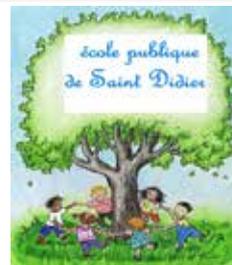
Les 2 classes de MS-GS ont séjourné à Sarzeau du 11 au 13 mai.

Les 3 classes de CP, CP-CE1 et CE1-CE2 ont pris la suite au Pouldu du 18 au 22 mai.



Site Internet :

www.ecole-publique-saint-didier.ac-rennes.fr



Le projet musical : avec la collaboration de la professeur du conservatoire de Vitré
La classe de CP a revisité les chansons traditionnelles et celles de CE1-CE2 ont travaillé sur la culture Africaine.

La classe de CE2-CM1 a établi le lien entre Arts et Musique.

Les CM2, quant à eux, ont exploré la musique contemporaine.

La course solidaire : au profit de la Société Protectrice des Animaux.

En collaboration avec l'école Saint-Goulven, les élèves ont tous réussi leur contrat d'endurance, dans un bel esprit de convivialité et de respect.

Au menu cette année : les grands projets artistiques et culturels, les sorties, les animations.

Pour les classes maternelles

- > Visite du château de Fougères
- > Spectacle « Mon doudou »
- > Sortie à la ferme pédagogique de la Rofinière
- > Prix des incorruptibles...

Pour les classes élémentaires

- > Projet musique : la culture en chansons des pays limitrophes de la France
- > Projet arts visuels : Ar Milin sur le thème des géants
- > Intervention ciné-jeunes : visionnages de 4 films prévus dans l'année, suivis de débats et d'analyses avec un intervenant spécialisé
- > Projet correspondance numérique avec l'Écosse
- > Sorties théâtre à Argentré du Plessis
- > Classes de découverte au Futuroscope pour les CM1 et les CM2...

Piscine

Tous les élèves de GS, CP, CE1 et de CM2 se rendront à la piscine de Vitré pour 12 séances.



Aide personnalisée

En concertation avec les parents, les enseignants proposent une aide personnalisée aux élèves en difficulté passagère et des Activités Pédagogiques Complémentaires diverses et variées, en lien avec le projet d'école. Des stages de remise à niveaux seront également proposés.

Dates à venir :

- > carnaval : il aura lieu le jeudi 4 février
- > soirée « Portes Ouvertes » : vendredi 22 avril (16h15-19h), école ouverte à tous
- > fête de l'école : spectacles des enfants, stands, restauration le dimanche 19 juin

Merci au personnel technique, aux élus, aux représentants des parents au conseil d'école, à l'APE-AEP pour la participation de chacun au bon fonctionnement de l'école.

Nouveaux parents : Vous pouvez venir nous rencontrer le lundi et le mardi (journées de décharge du directeur) ou le soir à partir de 16 heures ou encore prendre rendez-vous :

tel/fax : 02.99.00.74.03

mèl : ecole.0352675t@ac-rennes.fr



Nous répondrons à vos demandes d'informations et pourrons vous faire visiter les classes, le service de restauration et la salle de motricité et de garderie.

Vous pourrez ensuite, si vous le désirez, venir inscrire vos enfants. A rappeler que l'école continue, bien sûr, à accueillir, à leur rythme, tous les enfants à partir de 2 ans.

EDUCATION

école privée St Gouven

Un nouveau site internet, www.ecole-saint-gouven.fr, une façade colorée, des pôles informatiques dans chaque classe, un nouveau projet pédagogique sur les SCIENCES, voilà ce qui se vit dans notre école cette année !

A cela s'ajoute l'ART, second axe prioritaire de notre projet avec la création de bougies, la découverte de la mosaïque... et la participation au projet artistique « JE » de la DDEC (Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique). Venez découvrir nos coins sciences avec l'élevage de phasmes et bientôt celui des papillons ! Loupes et microscopes sont présents pour remplir nos cahiers de suivi d'expérience !



Venez aussi voir nos différentes productions en arts visuels !

Elles s'affichent sur les murs de nos classes et sont le fruit d'un long travail de minutie et d'application ! Une exposition sera programmée lors des Portes Ouvertes le samedi matin 19 mars 2016 de 10h30 à 12h00.

Nous vous invitons aussi à découvrir nos infrastructures qui évoluent sans cesse grâce aux associations : baby-foot, structure pour les maternelles, table de ping-pong, vélos et trottinettes, skate-kart et toutes sortes de ballons pour jouer ensemble pendant la récréation !

A cela s'ajoute la belle somme offerte par l'APEL qui a permis d'acheter beaucoup de jeux éducatifs et de logiciels informatiques comme QUIZZ TOP en CP pour la lecture !

Enfin, faites vivre à vos enfants pendant leur scolarité des classes de découverte. Cette année, ce



sont les CP CE1 qui iront à la mer, en juin 2016. Puis, ce seront les élèves de CE2-CM1-CM2 qui partiront à la montagne.

Nous accueillons chaque enfant à partir de 2 ans. Nous nous adaptons au rythme de chacun. Les inscriptions sont possibles du lundi au samedi matin toute l'année en contactant Mme Bodin, la directrice, par mail : eco35.privee.st-didier@eco.ecbretagne.org et par téléphone au 02 99 62 32 42. Un téléphone portable sera en service pour 2016.

Je tiens à remercier toute mon équipe : Mmes Banctel, Garcia, Bourigault, Babon, Veillard, Boinay, Barrey et Langouët, et M. Denis pour l'accompagnement de qualité auprès des jeunes qui nous sont confiés.

Nous remercions l'ensemble des parents qui nous font confiance et les membres des deux associations qui œuvrent pour sans cesse offrir un accueil de qualité à nos élèves.

Prenez note : Nous vous invitons à la fête de notre école le dimanche 5 juin sur la cour de l'école Saint Goulven de 10h30 à 17h00.

A bientôt, avec plaisir !



MON BEAU SAPIN DE NOËL

Cette année, notre sapin sera un sapin volant ! Pour l'instant les rouleaux de papier toilette sèchent... Il faut que nous attendions encore quelques jours pour pouvoir les assembler et disposer ce drôle de conifère coloré de façon originale dans la classe ! Voici l'atelier peinture qui remporte toujours un franc succès ! Les CP CE1



CITOYENNETÉ

Un jardin partagé

Ce projet est né suite à différentes actions menées par les services municipaux :

- le service enfance-jeunesse avec les ateliers écolo-gestes,
- la bibliothèque qui a accueilli une exposition « jardins et espaces verts » au printemps,
- ouverture du pôle habitat adapté,
- souhait du responsable espace vert (Gaël Sauvageon) de faire connaître et partager son travail.

Le pilotage et la coordination du projet ont été assurés efficacement par Christèle Buffet, stagiaire BPJEPS au service enfance-jeunesse.

Les différentes étapes :

- Mi-avril : création de flyers par les enfants pour présenter le projet, demander des dons de plants et de matériel.
- Fin mai : aménagement du jardin par les enfants, les animateurs, Gaël ainsi que des bénévoles.
- Tout au long de l'été : les enfants ont entretenu ce jardin dans le cadre des TAP et accueil de loisirs. Ils ont échangé avec les habitants de l'habitat adapté et des Déodatien(ne)s bénévoles.



Actuellement le jardin comprend 2 carrés : un pour les fines herbes et un autre pour les légumes. Il est prévu d'en rajouter un troisième pour les fleurs.

Ce jardin est ouvert à tous, n'hésitez pas à vous y promener, enlever les mauvaises herbes, faire des dons de plants ou graines. C'est un lieu d'échanges et de partage et il faut le faire vivre !!!!



- Début octobre : récolte des potirons qui a donné lieu à un moment festif le samedi 10 octobre avec « l'apéro pot'irons » et sa dégustation de différents amuse-bouches préparés par Serge Bodin (cuisinier de la restauration municipale) et les enfants des ateliers TAP, le tout à base de potirons.



Cet événement a rassemblé environ 90 personnes sous le soleil avec une musique bretonne entraînante et bercé par de jolis poèmes écrit et lus par les enfants et adultes.

Le CCAS soutient ce projet et s'est porté acquéreur d'un composteur et d'un récupérateur d'eau afin de valoriser ce jardin. Il est prévu également l'installation d'un banc aux abords du jardin.

BIBLIOTHÈQUE : LES ANIMATIONS CSF

Exposition Art floral (photo A et B)

Nous avons accueilli 6 bouquets conçus par l'atelier de l'art floral de la commune en exposition afin que les lecteurs de la bibliothèque vote pour leur préféré. Avec 46 participations, 2 lectrices ont gagné une composition offerte par la CSF.



Exposition 10 ans du patchwork (photo C)

(photo C)

En 2015, l'atelier pour adulte du patchwork proposé par la CSF fêtait ses 10 ans. A cette occasion, l'association a exposé ses œuvres dans la bibliothèque et un patch a été spécialement conçu par toutes les participantes à l'atelier. Un quiz sur les méthodes de confection était proposé. Avec 33 réponses, 3 gagnants ont reçu une œuvre de patchwork en cadeau.

Spectacle Hommage à Brel et Barbara (photo D)

Le dimanche 1er mars, un spectacle de « Line et Régis » était proposé au patio en hommage à Brel et Barbara. Le public, très nombreux puisque nous avons fait salle comble, a acclamé les artistes. L'après-midi s'est terminé par un goûter offert par la CSF de Saint-Didier et par un échange avec les artistes.



A venir

L'association de la CSF a fait l'acquisition de 2 lecteurs CD et d'un lecteur portable MP3 mis à disposition de la bibliothèque afin de proposer aux lecteurs un prêt pour l'écoute des CD-Audio (ouvrages lus).

ACTIVITÉS ADULTES CSF

Patchwork – Art textile

Le groupe se réunit tous les 15 jours, nous sommes très heureuses de réintégrer le Patio salle 4 de 20h à 22h après une année passée au niveau de la cantine de l'école. Nous allons pouvoir ressortir nos grandes pièces de tissus.

Le groupe a choisi de réaliser un tapis de sapin pour Noël, et il est ensuite prévu un coussin « poisson » ou panneau avec la technique des écailles et du tissage.

Les réalisations sont fréquemment exposées à la bibliothèque, venez les voir et n'hésitez pas à donner votre avis.

Yoga

Les cours se situent salle parquet (salle polyvalente) les mardis soirs à partir de 20h avec Odile notre animatrice.

L'Ashtanga est une forme de yoga dynamique qui met l'accent sur la maîtrise de la respiration, ce qui permet de progresser au niveau musculaire et amène de la souplesse au niveau des articulations. La séance est organisée en plusieurs étapes :

échauffements, postures debout, assises, couchées suivies de phases de travail respiratoire, et de relaxation. Chaque personne effectue les postures en fonction de ses capacités et une pratique régulière entraîne très rapidement des bénéfices pour le corps et la maîtrise de soi.



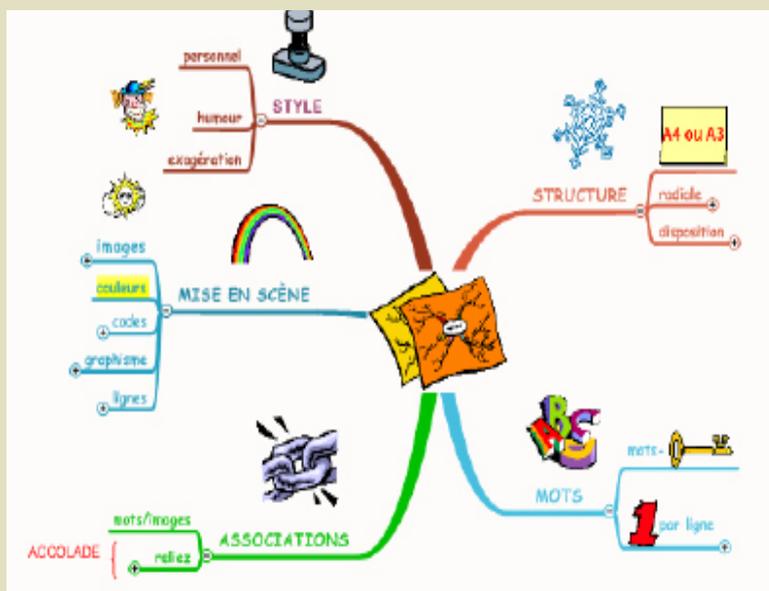
Le Club Parent CSF

Des adultes de la commune (parents, grands-parents) sont à l'origine du Club Parents de Saint-Didier. Ils se rencontrent régulièrement pour échanger sur la fonction parentale et la relation adultes/enfants.

Quelques réunions ont permis de repérer des thématiques à développer au sein du groupe. Le projet est de faire des retours auprès de la population afin de continuer à communiquer sur l'action et accueillir plus de monde dans cette démarche.

Les objectifs sont :

- se soutenir mutuellement dans l'exercice de la parentalité
- permettre au plus grand nombre de pouvoir bénéficier d'un soutien entre pairs
- échanger sur divers sujets autour de l'éducation, en lien avec d'autres acteurs de la commune (écoles, médiathèque, centre de loisirs, espace jeux...)



En 2015, le club parents a proposé un accompagnement vers la mémoire et la prise de note afin d'améliorer son efficacité dans le quotidien. Il a organisé une conférence puis des ateliers de Mind Mapping (ou carte mentale) dispensés par Laurent Pavageau de Bille en tête.

Si vous souhaitez intégrer un groupe de parents, n'hésitez pas à contacter Janik MALLIER 06.71.08.61.95

ESPACE-JEUX « MINI LOUPS »

Ouvert tous les mardis de 9h30 à 11h30 - salle 1 du patio.

Accueil des enfants de 3 mois à 3 ans.

Tous les 15 jours petite lecture à la bibliothèque.

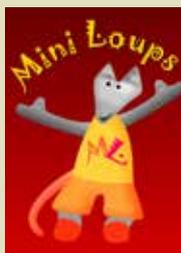
Présence d'une éducatrice « jeunes enfants » deux fois par mois.

Durant l'année 2016 nous réaliserons des activités sur le toucher, des transvasements, la découverte d'instruments de musique, de la motricité, des bricolages.....

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour tous renseignements :

Isabelle Delaunay 02 23 27 88 98



RUGBY

Pour ses quatre premiers mois d'existence le club enregistre plus de 40 licenciés de 8 à 41 ans.

Suite à de nombreuses sollicitations, le club envisage dès le mois janvier d'ouvrir une section féminine en rugby touch (jeu de rugby sans plaquage).

« Mêlée » vous à nous les Déodatiennes !

Concernant l'école de rugby, les enfants à partir de 8 ans vont commencer les plateaux et l'équipe senior les matchs amicaux.

Rappel des horaires pour les personnes intéressés :

Senior : lundi 19h15-21h30 terrain de Saint-Melaine

jeudi 19h15-21h30 terrain de Saint-Didier

Enfant : samedi 13h30 à 15h30 terrain de Saint-Melaine

Contact :

Jérôme 06.28.72.00.30

rugby.rac@gmail.com

Rugbystiquement



UNION SPORTIVE DE SAINT-DIDIER

TENNIS DE TABLE

Nouvelle sur Saint-Didier, l'association de Tennis de table rencontre un franc succès.

Deux groupes de 13 jeunes se succèdent le lundi de 16h15 à 17h15 pour les primaires et de 17h15 à 18h45 pour les collégiens encadrés par Julien (animateur sportif du conseil général) et Cédric (entraîneur départemental).

La section adulte comporte quant à elle un groupe de 25 adultes le mardi soir à partir de 19h45 où débutants et compétiteurs (hommes et femmes) se confrontent et s'entraînent dans la bonne humeur.

Pour cette première saison, 3 équipes seniors et 1 équipe jeunes ont commencé la compétition. Alors que l'équipe 1 est toujours invaincu et en passe d'accéder à la division supérieur. Les équipes 2 et 3 ainsi que l'équipe jeunes découvrent la compétition avec des résultats honorables et prometteurs.



La section accueille toujours de nouveaux adhérents, débutants ou confirmés avec pour seul mot d'ordre : S'AMUSER !

CONTACT : Cédric 06.79.62.97.88

facebook : tennis de table Saint-Didier

AMICAL BASKET CLUB SAINT-DIDIER

Pour cette saison 2015-2016, le club enregistre 140 licenciés avec des catégories de jeunes bien représentées : trois équipes U9, trois équipes U11 et deux en U13, auxquelles s'ajoutent des équipes masculines en U15 et U17, deux équipes seniors et enfin un groupe loisir. Toutes ont repris le championnat depuis septembre et les résultats sont encourageants avec plusieurs équipes en haut de classement.

Face à la réussite des précédentes éditions, le club a de nouveau organisé son Super Loto le samedi 3 octobre dernier. Un peu plus de 400 personnes étaient présentes : un beau succès ! Nous tenons à remercier les bénévoles et licenciés venus aider, ainsi que les parents et grands-parents pour leurs délicieux gâteaux !

Nouveau cette année : la création d'une page Facebook (Amical Basket Club Saint-Didier) ! De plus, nous mettons à jour le site internet du club avec toutes les informations des matchs, arbitrages... Restez connectés avec votre club, pensez à aimer la page Facebook !



Pour tout contact :

M^{me} Jourdan Dominique 02 99 00 90 04
abcsaintdidier@gmail.com



Site internet :

<http://www.abc-stdidier.reseaudesassociations.fr>
Facebook : Amical Basket Club Saint-Didier

CYCLO CLUB : Une saison s'achève, une autre commence.

Les 24 Cyclos et les 8 VTTistes ont sillonné les routes en cette saison 2015 qui s'achève.

Les cyclos ont parcouru environ 31 500 km soit un peu moins que la saison passée.

Pour les VTTistes, peu de trêve. Ils sont aguerris à rouler par tous les temps.

Hormis leurs sorties « en local », au départ de Saint-Didier, ils participent régulièrement à des sorties à l'extérieur.

L'année 2015 a été marquée par la sortie sur deux jours, les 27 et 28 juin, à la base de loisirs de la Mazure à Les Biards (50). Quelques 157 km ont été parcourus par les 15 participants, pendant les deux jours sur les routes du Sud Manche, aux environs d'Isigny-le-Buat, avec des circuits dont les jambes se souviennent.

Mais il faut déjà penser à la saison 2016. La première sortie des Cyclos est fixée au dimanche 7 février 2016 à 9h15. Il faut préciser que le Cyclo-Club accepte les Coupons Sport ANCV en règlement des licences. Venez nous rejoindre, soit en cyclo-route, soit en VTT. Ambiance conviviale garantie !

L'objectif pour la saison 2016 est de parcourir un peu plus de kilomètres et de participer à des sorties extérieures pour les cyclos. De même il est envisagé de renouveler la « Fête du Vélo » début juin. Le Cyclo-Club réfléchit au format à donner à cette manifestation ouverte à tous.

LA BOULE DÉODATIENNE

Une année se termine, le moment de faire le bilan.

Sur le plan sportif (la pétanque est un sport) nous nous plaçons encore une fois premiers résultats au concours de pétanque vétérans des 6 communes dans la catégorie homme avec une équipe performante : JEROME et DANIEL. Sur le plan animation le bilan est très positif puisque chaque vendredi, en moyenne, une vingtaine d'amateurs de pétanque se réunissent au boulodrome du stade de Saint-Didier afin de passer un après-midi convivial, ce qui représente environ 50 % de l'effectif du club.

Afin d'améliorer ce pourcentage qui malgré tout est très bon, nous lançons un appel à toutes les personnes qui aiment ce loisir, retraités ou non, à venir nous rejoindre au sein de notre club.

L'assemblée générale aura lieu courant janvier 2016 au Patio avec présentation de photos prises lors du repas organisé par les 6 communes à Servon-sur-Vilaine à partir de 15 heures suivie de la galette des rois.

Toutes les personnes intéressées par la pé-



Le Cyclo-Club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

- Pour la section Cyclo :

Anthony YSOPE 02 99 00 34 27

Laurent SIMON 02 99 00 74 78

- Pour la section VTT :

Philippe GUILLET 02 99 00 78 47

tanque sont cordialement invitées.

L'équipe de pétanque vous souhaite une bonne et heureuse année.

Personnes à contacter :

Raymond LE TREHUDIC Président
au N° 02.99.62.31.21

René GUESDON Vice Président
au N° 02.99.00.33.15



US DOMAGNÉ/SAINT-DIDIER FOOTBALL

Effectifs saison 2014-2015

L'association comporte 225 joueurs et 20 bénévoles.

Arbitre	2
Dirigeants	30
Vétérans	20
Séniors	50
U19	16
U17	16
U15	16
U13	16
U11	24
U9	18
U7	22
Licenciés	230



Dates à retenir

GALETTE DES ROIS : samedi 16 janvier à 18h à la salle des sports de Domagné

TOURNOI JEUNES : samedi 28 mai à Domagné

TOURNOI INTER-QUARTIER : samedi 29 mai à Domagné

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE + REPAS DE FIN DE SAISON : vendredi 17 juin à 19h

JOURNÉE DES BÉNÉVOLES : samedi 3 septembre à Domagné

LOTO : samedi 13 novembre à la salle des sports de Domagné

Joyeuses fêtes de fin d'année.

Nouveauté cette année, les catégories Jeunes (U7-U9) s'entraînent dorénavant le samedi matin à Saint-Didier.

Nous remercions la mairie pour l'installation de pare ballons coté parking et d'un nouveau portail.

Pour les nouvelles inscriptions les joueurs ou parents peuvent nous contacter dès le mois de mai.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

HOGREL Jean- François : 02 99 04 66 91

Site du club :

us-domagnestdidier.footeo.com

LA PAROISSE ST GOULVEN

Cette année pastorale 2015-2016 est placée sous le double signe de l'Espérance et de la Miséricorde.

Plusieurs rendez-vous à retenir sur vos agendas :

Le dimanche 24 avril 2016 : sortie annuelle de notre Paroisse. Pour vivre une journée de pèlerinage et nous franchirons ensemble la porte de la Miséricorde à la Basilique Saint Sauveur à Rennes

Pendant le Carême, deux enseignements vous seront proposés avec le témoignage de Témoins de la Miséricorde le 26 février et lors de la Soirée Bol de Riz le 11 mars 2016.

Une veillée de prière et de louanges autour du Sacrement de la Miséricorde aura lieu le vendredi 18 mars de 17h30 à 23h00 en l'église de Châteaubourg.

Lors de la rencontre du 7 septembre, Le Père Jean-Luc avec

les Coopérateurs Pastoraux ont décidé de mettre l'accent cette année sur l'accompagnement des familles en deuil et sur l'appel et la Formation de Guides pour présider une célébration d'obsèques.

Sacrement de la Confirmation pour les grands jeunes et les adultes avec un parcours de Formation de Janvier à Mai. Se renseigner au Centre Paroissial.

POINTS D'ATTENTION DE L'EQUIPE PASTORALE : En concertation avec les élus de nos communes, nous avons l'intention de réfléchir sur : comment la Paroisse va prendre part à l'accueil et à l'accompagne-

ment d'une famille de Réfugiés ? » plusieurs personnes ont accepté de s'investir. Il est encore possible de se manifester près des relais ou au centre paroissial.

MODIFICATION A SAINT-DIDIER :

Permanence à la salle paroissiale tous les derniers mardis du mois de 18h à 19h.

Marie-Odile et Rosalie se tiennent à votre disposition et à votre écoute pour tous renseignements, inscriptions diverses, messes... N'hésitez pas à venir !

Nous vous souhaitons une bonne et sainte année 2016.

Père Jean Luc GUILLOTTEL curé de la Paroisse Marie-Odile AUBREE, coopérateur de St-Didier Rosalie BRIANTAIS, Sandra IVIC, Anne-Francoise JEUDY, Patricia PLESSIS, Michel RETAILLE, membres relais de St-Didier



Plusieurs membres de la paroisse ont rejoint la place Saint Pierre les 8 et 9 décembre

CLUB DE LOISIRS



Mardi 26 mai une quarantaine d'adhérents du club des loisirs se sont retrouvés au Privilège, dans une ambiance festive, pour marquer les 40 ans de l'association. Après la photo souvenir, Odette Cellier 9ème présidente a retracé les premiers moments du club et les motivations des retraités des années 75. Elle a rendu aussi hommage à tous les présidents et membres du bureau qui ont maintenu le club actif jusqu'à ce jour.

Dans les années 1975 la société change et les retraités s'ap-

prochent du bourg, se rencontrent davantage et se découvrent en tant que groupe social. Ils ont aussi soif de rencontres et de voyages. Par car, entièrement rempli de gens de Saint-Didier, ils partent vers la mer ou la montagne, découvrent d'autres professions, d'autres coutumes. Ils élargissent leur horizon. Comme une envie de vivre autrement... et de profiter de leurs années de retraite pour découvrir d'autres régions.

Pour mettre en route « l'association des loisirs » la commune et le département ont accordé une

subvention. Quelques années plus tard on ne trouve plus de trace de subvention. Ce qui doit correspondre aux premiers concours de belote qui assurent une autonomie et un financement garanti pour le club. Les commerçants et artisans du bourg offrent couverts et tasses pour le petit café de quatre heures partagé entre deux parties de cartes ou de palets.

La «Génération Mouvement» qui est le nouveau nom du club était représenté par son vice-président cantonal. Le repas a permis aux chanteurs, conteurs d'histoires, joueur d'accordéon et d'harmonica de mettre leurs talents à profit pour le plaisir de tous. Monsieur le maire empêché s'est excusé.

Le club est ouvert à tous les retraités et compte mettre en place une activité marche en relation avec les communes avoisinantes.

ASSOCIATION SARABANDE

Après un premier trimestre d'activité, l'association est heureuse de voir que de nombreux danseurs et danseuses ont rejoint Sarabande. Les enfants sont au nombre de 58, répartis dans les cours éveil et initiation à la danse de 4 à 7 ans et en modern'jazz à partir de 8 ans. Les plus de 15 ans et adultes forment un groupe de 20 personnes, ce qui représente une formidable progression très encourageante. Le succès est aussi là pour le hip-hop qui rassemble 26 enfants et ados répartis en 2 groupes.

La section claquette, enfants et adultes, n'a malheureusement pas pu se mettre en place cette année, mais ce projet reste dans nos « têtes ». Si l'activité vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter, car le créneau du vendredi à 21h est libre ! (minimum 12 participants).

Dans sa volonté de proposer des cours de danse de qualité et accessibles à tous, l'association s'attache à employer des professeurs compétents tant pédagogiquement qu'artistiquement. Il est important pour nous que les danseurs amateurs puissent développer leur créativité en toute sécurité et sur des bases techniques solides.



Ainsi Pôline Perronnerie, chargée des cours éveil, initiation et modern'jazz est un professeur diplômée d'état. Quant à Ayã Carvalho, son expérience au sein de compagnies professionnelles de danse hip-hop l'ont amené à penser la transmission de son art.

Sarabande ne propose pas seulement des cours, mais s'attache aussi à développer le goût de la

danse en assistant à des spectacles et/ou en se produisant sur scène. La découverte et la confrontation ouvrent les horizons.

Année 2014/2015

Quelques élèves de hip-hop se sont rendus au Centre



Culturel de Noyal-sur-Vilaine, l'Intervalle pour voir un spectacle et participer à un stage de hip-hop.

Les ados de modern'jazz ont préparé avec Pôline une chorégraphie de POM-POM girls pour encourager l'équipe de basket de l'Aurore de Vitré les 21 mars et 9 mai.

Le 14 juin dernier, tous les danseurs de Sarabande vous ont convié au gala annuel :

« Sarabande fait son cinéma ». Nous félicitons les nombreux parents qui ont donné de leur temps pour cet évènement.

Evènements 2015/2016

La semaine du 14 au 18 décembre les parents sont invités à assister au cours de leurs artistes en herbe afin de découvrir comment se déroule la séance.

Nous participeront pour la 3ème fois au festival « Danse, Danse, Danse » qui se déroulera en avril. A cette occasion, nous emmènerons les jeunes se produire sur la scène du Théâtre de Vitré lors de ren-

contres chorégraphiques avec d'autres danseurs amateurs du pays de Vitré. C'est une très belle expérience.

Les danseurs et danseuses seront encouragés à participer à des stages et assister à des spectacles tout au long de l'année.

Le gros projet de l'année reste bien-sûr le spectacle, qui se déroulera le dimanche 29 mai. La nouveauté est

que nous délocaliserons le gala au centre culturel Le Plessis Sévigné à Argentré du Plessis pour permettre aux danseurs et danseuses de faire l'expérience de la scène, afin de mettre au maximum en valeur leur travail de l'année. Ce projet nécessitera sans doute l'aide de chacun pour la mise en place et l'organisation, et surtout pour que la fête soit réussie !

Bonne et dansante année !

Tel: 06.81.83.50.47 (Anne Marinig, présidente).



DÉOTAGACITÉS

Association créée en 2001

Créée en 2001, DÉOTAGACITÉS accompagne le village de TAGA (MALI) dans son développement économique et social.

Nous avons rencontré Enora LEBRUN, salariée de l'AIVM (association Ille-et-Vilaine - Mopti) qui a fait un séjour de plusieurs mois au Mali, début 2015, et a rencontré les responsables de notre partenariat à TAGA.

Cet échange avec elle nous a permis de faire un point sur la pérennité des actions réalisées, notamment le maraîchage et l'accompagnement scolaire.

L'amélioration de l'usage du puits (recreusement et pompage) et la poursuite de l'achat de manuels scolaires sont

Enora LEBRUN avec des membres de DEOTAGACITES



les objectifs pour l'année à venir.

La situation politique, très difficile, du Mali est un frein pour le bon fonctionnement de nos échanges. Cependant notre soutien a encore plus d'importance, dans des moments de crise



Préparation des bouquets pour la fête des mères

comme actuellement.

Nous remercions tous ceux qui, sensibles à notre action, nous soutiennent lors de nos manifestations : vente de muguet, de bouquets de fleurs à la fête des mères.

Un repas africain sera organisé courant 1er semestre 2016.

Nous aimerions étoffer notre équipe de bénévoles, aussi n'hésitez pas à nous contacter :

Thérèse DAVID : 02 99 49 04 61

Pierre DELAINE : 02 99 00 34 18